

CHEF·E D'EQUIPE PRELEVEMENT

| | |
|--|---|
| Poste n°601866R – Pôle aménagement et développement durables - Direction de l'eau et de l'assainissement - Service de l'hydrologie urbaine et de l'environnement | |
| Classification | Métier de rattachement : <i>sans objet pour le moment</i> Poste de rattachement : <i>sans objet pour le moment</i> Filière technique Poste de catégorie C relevant du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux Lieu d'affectation : Rosny-sous-Bois Fonction d'encadrement : OUI RIFSEEP Chef d'équipe / NBI encadrement Quotité de travail : 100 % |
| Environnement du poste de travail | Direction : Direction de l'eau et de l'assainissement Service : Service de l'hydrologie urbaine et de l'environnement Bureau : Bureau qualité des eaux Cellule/Pôle/Secteur : Equipe Prélèvement Composition de l'équipe : 3C |
| Position du poste dans l'organisation | Supérieur hiérarchique direct : Contrôleur équipe prélèvement |

Raison d'être du poste : Encadrer une des sous-équipes Prélèvement et participer aux interventions de terrain

| | |
|-------------------------------|--|
| Missions principales : | <ul style="list-style-type: none">> Assurer l'encadrement de la sous-équipe dont il a la charge et si besoin l'intérim du contrôleur> Assurer la planification et la répartition des interventions pour les trois sous-équipes en fonction des objectifs fixés et de la disponibilité en personnel> Veiller au bon maintien en état des équipements, au renouvellement des stocks et au maintien des compétences des agents de l'équipe> Assurer la sécurité des personnes accueillies en réseau et de ses agents, estimer les risques et sécuriser les interventions et/ou les lieux> Participer aux interventions de terrain et aux missions courantes de l'équipe (pose d'équipements de mesure et/ou d'échantillonnage, réalisation d'échantillonnages et de mesures, vérifications d'installations...) et être référent lors d'interventions au nom de la collectivité> Intervenir ponctuellement sur des pollutions accidentelles et verbaliser si besoin le(s) contrevenant(s) au règlement d'assainissement |
|-------------------------------|--|

Compétences

• Relationnelles et managériales

- Mettre en œuvre des délégations de responsabilité_P3203
- Piloter, suivre et contrôler les activités des agents_P3202
- Savoir mobiliser et valoriser ses collaborateurs et créer une cohésion d'équipe_P3228
- Savoir alerter ses interlocuteurs ou sa ligne hiérarchique des aléas, contraintes et difficultés techniques_P3407
- Savoir représenter le service auprès des agents, des directions et des instances externes_M1203
- Signaler les dysfonctionnements ou le non-respect des règles HSST_T3202

• Organisationnelles

- Organiser et contrôler l'entretien et la maintenance d'un lieu, équipement ou matériel_R2105
- Répartir et planifier les activités en fonction des contraintes du service_P3201
- Proposer des solutions et des adaptations afin d'apporter un meilleur service rendu_P3402
- Rendre compte du travail effectué et des conditions de son intervention (justification d'horaires, observations, difficultés rencontrées etc.)_P3404
- Prioriser ou hiérarchiser les interventions_P3222
- Etablir et mettre en forme les documents administratifs_P4203

• Techniques

- Appliquer les normes et techniques de fonctionnement et d'utilisation des produits et matériels_R2202
- Réaliser des mesures de terrain et prélever des échantillons pour analyse en laboratoire_T0730
- Constater les infractions aux règles et consignes de sécurité et mettre en œuvre les procédures d'infraction_T4302
- Veiller au respect du règlement d'assainissement de la collectivité et des conventions de rejets_T0720
- Evaluer le niveau de risque et de sécurité, pour les usagers, d'un équipement, d'un lieu ou d'une activité_T4101
- Savoir utiliser les logiciels dans le domaine d'intervention_M1106

Moyens mis à disposition : ensemble bureautique, téléphone portable, dotation vestimentaire

Niveau d'études : CAP/BEP

Diplômes requis : Diplôme requis pour l'accès au cadre d'emploi d'agent de maîtrise territorial

Expérience(s) professionnelle(s) sur un poste similaire

Souhaitée(s) dans l'encadrement et une expérience dans l'assainissement Requisite(s)

Caractéristiques principales liées au poste

Horaires spécifiques : 7H-13H24 ou 12H-18H24

Permis de conduire obligatoire

Déplacements province et étranger

Déplacements en Ile de France

Astreintes

Logement de fonction

Vaccins obligatoires

Port d'une tenue de travail obligatoire

sous régime d'insalubrité, requiert assermentation, risque d'exposition aux pollutions chimiques

Equipe RH 2

| | | |
|---------------------------------------|-------------------|---|
| Profil de poste « validé par » | Pour la direction | <i>François Chaumeau Chef du SHUE</i> |
| | Pour le PPRS | <i>Célia Gherzi, Equipe RH 2</i> |